

# BILAN

## FLAVESCENCE

SECTEUR DE CADILLAC  
SECTEUR DE ST-MACAIRE  
SECTEUR SUD GIRONDE

### RETOUR SUR L'ANNEE 2022 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

696 hectares prospectés

8 % du vignoble visité

28 pieds de bois noir  
sur 9 parcelles

6 241 pieds de flavescence dorée  
sur 608 parcelles

Gros foyers à Caudrot, Gabarnac,  
Langoiran, Le Pian-sur-Gronne,  
Lignan-de-Bazas, Loupiac, Rions,  
Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Laurent-  
du-Bois, Saint-Maixant, Saint-  
Martial, Saint-Martin-de-Sescas,  
Saint-Pierre-d'Aurillac et Semens

19 % des traitements  
insecticides économisés grâce  
au GDON des Bordeaux

Bulletin d'information du



## PAROLE DE PRO

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied. Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

Nicolas ROUX

Viticulteur à Mourens

Extrait du film fait pour  
les Journées Techniques  
Vigne et vin bio 2021.

CAMPAGNE  
VITICOLE 2022  
P.2-3

FOCUS  
DE L'ANNEE  
P.3

BILAN PAR  
COMMUNE  
P.4

crédit photo : ©Clémentine Manon  
crédit graphique : ©Clémentine Manon



# CAMPAGNE VITICOLE 2022

## DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

**100 % du vignoble** des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était dans la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et constante par rapport à l'année dernière alors qu'une hausse généralisée était observée sur le reste du territoire du GDON.

Sur les communes de vos secteurs, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 3 880 hectares soit 19% d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 155 193 €** sur vos secteurs.



## ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux, contrairement aux communes en rouge.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement adulticide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

### Aménagement des traitements

- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune
- Pas de diminution
- Commune non concernée

## CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Loupiac** a maintenant été prospectée en totalité. De la flavescence dorée y a été trouvée sur cette nouvelle zone.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à **Cadillac, Capian, Laroque, Loupiac, Pondaurat, Rions et Saint-Martial.**

En revanche, une augmentation significative est observée à **Gabarnac, Langoiran, Le-Pian-sur-Garonne, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Maixant et Saint-Pierre-d'Aurillac.**

Les vignes mères et leurs alentours ont été prospectés. De la flavescence dorée y a été trouvée à **Caudrot et au Pian-sur-Garonne.**

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert 100 % des vignes de vos secteurs.

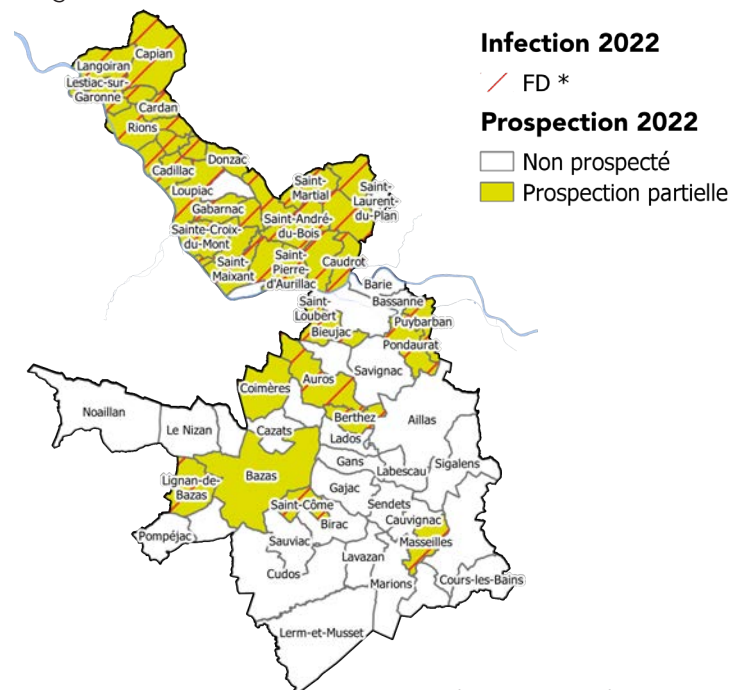
## PROSPECTION ET CONTAMINATION

En 2022, 27 % des pieds contaminés sont sur vos secteurs, qui représentent 11 % de la surface viticole du GDON des Bordeaux.

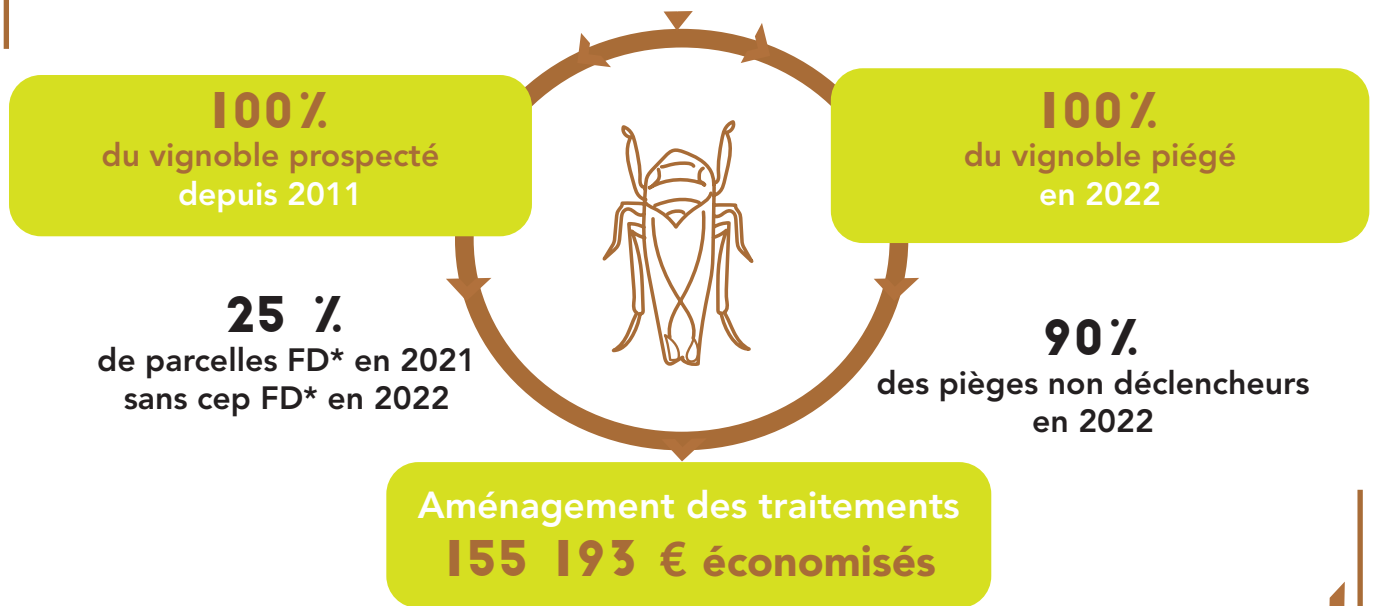
Les parcelles contaminées en 2021 ont été prospectées en 2022. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à **Bazas, Coimères, Cours-les-Bains et Donzac.** Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année : si vous avez un doute sur un cep, vous pouvez contacter le GDON à tout moment.

Sur la carte, en jaune, apparaissent les communes qui ont été prospectées partiellement en 2022.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2022.



## RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



### SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

**Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.**

### ARRACHAGE DES CEPS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1er avril 2023.**

**Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement,** en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2023.

### LUTTE PARTICIPATIVE

Le GDON des Bordeaux anime une démarche participative sur 2 territoires pilotes en bordure de Garonne et de Dordogne.

Grâce à l'implication de viticulteurs, pépiniéristes, techniciens, élus locaux et riverains, **des solutions ont été imaginées et priorisées pour améliorer la lutte contre la flavescence dorée :**

#### Exemples :

- la sensibilisation et la formation,
- la gestion des repousses de vignes sauvages,
- l'organisation à l'échelle locale,
- les recherches sur les cépages, les méthodes de détection et de test des pieds malades...

A partir de janvier 2023, le GDON organise 3 ateliers pour chaque territoire.

Viticulteurs, pépiniéristes, techniciens : **venez construire les solutions lors du premier atelier :**

**Le mardi 10 janvier 2023 à 18h**

**à Verdélais  
(salle Toulouse Lautrec)**

Pour toute information, contactez Lilas RIOU :  
[animation@gdon-bordeaux.fr](mailto:animation@gdon-bordeaux.fr)  
07 88 23 03 54

**WWW.GDON-BORDEAUX.FR**

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées et des pièges en 2022 («Campagne 2022»), et entre 2017 et 2021 («Archives»).

# BILAN PAR COMMUNE - 2022

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2022.  
Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

\*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).  
Données mises à jour le 25 novembre 2022 (non définitives).

Commune	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement (40€/hectare)*	Taux de prospection 2022	Bois noir		Flavescence dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2022
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles		
<b>TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON</b>	<b>2 791</b>	<b>303</b>	<b>2,5</b>	<b>1 586 749 €</b>	<b>8%</b>	<b>384</b>	<b>23 600</b>	<b>1 806</b>	<b>97%</b>	
AILLAS	1	0	0	455 €					100%	
AUROS	2	0	1	523 €	19%	0	1	1	100%	
BAZAS	1	0	0	303 €	9%	0	0	0	100%	
BEGUEY	4	0	2	3 910 €	1%	0	9	3	100%	
BERTHEZ	2	0	0	229 €	15%	0	2	1	100%	
BIEUJAC	2	0	0	1 188 €	14%	0	4	2	100%	
BIRAC	2	0	1	118 €					100%	
BRANNENS	2	0	0	18 €					100%	
BROUQUEYRAN	2	0	0	77 €					100%	
CADILLAC	8	0	0	9 249 €	3%	0	30	6	100%	
CAPIAN	29	0	1	16 588 €	3%	0	71	9	100%	
CARDAN	7	0	1	8 664 €	6%	0	55	10	100%	
CASTETS-ET-CASTILLON	1	0	0	1 032 €					100%	
CAUDROT	13	1	0,7	3 249 €	21%	2	383	35	100%	
CAZATS	2	0	0	858 €					100%	
COIMERES	3	0	0	2 945 €	2%	0	0	0	100%	
COURS-LES-BAINS	2	0	0	792 €					100%	
CUDOS									100%	
DONZAC	7	2	<b>6,6</b>	0 €	1%	0	0	0	100%	
GABARNAC	8	0	1	5 572 €	6%	0	248	28	100%	
GAJAC									100%	
GANS									100%	
GRIGNOLS	4	1	1,8	2 541 €					100%	
LABESCAU	1	0	0	284 €					100%	
LANGOIRAN	14	3	2,4	5 438 €	7%	0	230	9	100%	
LAROQUE	4	0	1	2 145 €	15%	0	76	14	100%	
LE NIZAN	1	1	<b>7</b>	0 €					100%	
LE PIAN-SUR-GARONNE	11	1	0,5	2 581 €	4%	0	135	21	100%	
LESTIAC-SUR-GARONNE	3	0	1	3 502 €	15%	0	109	10	100%	
LIGNAN-DE-BAZAS	2	0	0	130 €	24%	0	59	3	100%	
LOUPIAC	21	3	0,9	5 896 €	30%	0	668	93	100%	
MASSEILLES	2	1	<b>6</b>	44 €	35%	0	7	3	100%	
MONPRIMBLANC	8	1	1,9	2 412 €					100%	
NOAILLAN									100%	
OMET	4	0	0	0 €	3%	0	48	5	100%	
PAILLET	5	0	1	2 879 €	5%	0	21	1	100%	
PONDAURAT	3	0	0	1 478 €	33%	0	17	3	100%	
PUYBARBAN	2	0	0	161 €	27%	0	9	1	100%	
RIONS	33	9	2,4	0 €	22%	0	801	72	100%	
SAINT-ANDRE-DU-BOIS	18	1	0,8	11 422 €	2%	0	20	8	100%	
SAINT-COME	1	0	1	157 €	4%	0	4	1	100%	
SAINTE-CROIX-DU-MONT	44	5	<b>2,7</b>	0 €	15%	0	1015	109	100%	
SAINTE-FOY-LA-LONGUE	16	2	1,5	4 645 €	3%	1	10	1	100%	
SAINT-GERMAIN-DE-GRAVE	9	0	0	10 132 €	0,1%	0	1	1	100%	
SAINT-LAURENT-DU-BOIS	19	5	<b>4,9</b>	6 555 €	6%	3	209	7	100%	
SAINT-LAURENT-DU-PLAN	3	0	0	1 065 €					100%	
SAINT-LOUBERT	2	0	0	662 €	18%	0	9	2	100%	
SAINT-MACAIRE									100%	
SAINT-MAIXANT	9	1	2,4	1 701 €	10%	1	616	42	100%	
SAINT-MARTIAL	29	1	0,8	5 033 €	4%	18	203	8	100%	
SAINT-MARTIN-DE-SESCAS	14	0	0	9 465 €	7%	1	291	23	100%	
SAINT-PIERRE-D'AURILLAC	17	0	0	10 316 €	16%	2	373	39	100%	
SAUVIAC									100%	
SAVIGNAC	2	0	0	942 €					100%	
SEMENS	7	0	0	3 312 €	10%	0	208	13	100%	
SIGALENS	1	0	0	449 €					100%	
VERDELAIS	18	3	<b>4,2</b>	374 €	11%	0	292	21	100%	
VILLENAVE-DE-RIONS	4	0	1	3 702 €	2%	0	7	3	100%	
<b>TOTAL SUR VOS SECTEURS</b>	<b>429</b>	<b>41</b>	<b>1,6</b>	<b>155 193 €</b>	<b>8%</b>	<b>28</b>	<b>6 241</b>	<b>608</b>	<b>100%</b>	